

## 1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

**KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose**

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Kétoconazole..... 120 mg  
Pour un sachet-dose de 6 g.

Excipient à effet notoire : laurylsulfate de sodium.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Gel à 2% (moussant) en sachet-dose.

## 4. DONNEES CLINIQUES

### 4.1. Indications thérapeutiques

Ce médicament est indiqué dans le traitement de la dermatite séborrhéique de l'adulte et de l'adolescent (? 12 ans).

### 4.2. Posologie et mode d'administration

L'utilisation de KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose est réservée à l'adulte et à l'adolescent (? 12 ans).

La sécurité et l'efficacité de KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose n'ont pas été établies chez l'enfant de moins de 12 ans. Aucune donnée n'est disponible.

## Posologie

1 sachet est suffisant pour une application.

Pendant le premier mois de traitement, la posologie est habituellement de 2 applications par semaine.

Un traitement d'entretien peut être jugé nécessaire par le médecin, il est habituellement d'une application par semaine ou par quinzaine selon les résultats obtenus.

## Population pédiatrique

Sans objet.

## Mode d'administration

Application cutanée sur le cuir chevelu et/ou sur la peau.

- Bien mouiller les zones atteintes, peau et/ou cuir chevelu.
- Appliquer le gel, faire mousser abondamment en insistant sur les zones atteintes.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Laisser en place 5 minutes. Pour une bonne efficacité, il est important de respecter cette durée minimum.
- Rincer ensuite soigneusement la peau et/ou le cuir chevelu et non pas seulement les cheveux.

#### **4.3. Contre-indications**

Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.

#### **4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi**

##### **Mises en gardes spéciales**

Lors de l'utilisation de KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose chez des patients ayant reçu un traitement prolongé par des dermocorticoïdes, il est recommandé d'arrêter progressivement la corticothérapie sur une période de 2 à 3 semaines afin d'éviter tout potentiel effet rebond.

##### **Précautions d'emploi**

Éviter le contact avec les yeux. En cas de contact accidentel avec l'œil, rincer à l'eau.

Excipients

Ce médicament contient 540 mg de laurylsulfate de sodium par sachet-dose.

Le laurylsulfate de sodium peut provoquer des réactions cutanées locales (comme une sensation de piquûre ou de brûlure) ou augmenter les réactions cutanées causées par d'autres produits lorsqu'ils sont appliqués sur la même zone.

#### **4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions**

Étant donné la faible exposition systémique du kétoconazole après application de KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose, il est peu probable que des interactions médicamenteuses soient cliniquement significatives.

#### **4.6. Fertilité, grossesse et allaitement**

##### **Grossesse**

Aucun effet du KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose en cours de grossesse n'est attendu puisque l'exposition systémique maternelle est négligeable. KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose peut donc être utilisé au cours de la grossesse.

##### **Allaitement**

Aucun effet du KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose chez le nouveau-né allaité ou le nourrisson n'est attendu, puisque l'exposition systémique maternelle est négligeable.

KETOCONAZOLE 2 %, gel en sachet-dose peut donc être utilisé au cours de l'allaitement.

#### 4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Sans objet.

#### 4.8. Effets indésirables

La tolérance du kétoconazole administré sur le cuir chevelu et/ou la peau a été évaluée chez 2890 patients au cours de 22 essais cliniques. Sur la base des données de tolérance poolées issues de ces essais cliniques, aucun effet indésirable d'incidence  $\geq 1\%$  n'a été rapporté.

Les effets indésirables rapportés avec le kétoconazole, soit au cours des études cliniques soit après commercialisation, sont répertoriés ci-dessous par catégorie de fréquence, selon la convention suivante :

Très fréquent ( $\geq 1/10$ ), fréquent ( $\geq 1/100$  à  $< 1/10$ ), peu fréquent ( $\geq 1/1\ 000$  à  $< 1/100$ ), rare ( $\geq 1/10\ 000$  à  $< 1/1\ 000$ ), très rare ( $< 1/10\ 000$ ) et fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

Classe de systèmes d'organes	Evènements indésirables		
	Fréquence		
	Peu fréquent ( $\geq 1/1000$ à $< 1/100$ )	Rare ( $\geq 1/10000$ à $< 1/1000$ )	Indéterminée
Affections du système immunitaire		Hypersensibilité	
Affections du système nerveux		Dysgueusie	
Infections et infestations	Folliculite		
Affections oculaires	Augmentation du larmoiement	Irritation oculaire	
Affections de la peau et du tissu sous-cutané	Alopécie Sécheresse cutanée Texture des cheveux anormale Rash Sensation de brûlure de la peau	Acné Dermatite de contact Atteintes cutanées Desquamation de la peau	Angioedème Urticaire Modification de la couleur des cheveux
Troubles généraux et anomalie au site d'administration	Erythème au niveau du site d'application Irritation au niveau du site d'application Prurit au niveau du site d'application Réaction au niveau du site d'application	Hypersensibilité au niveau du site d'application Pustules au niveau du site d'application	

## Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).

### 4.9. Surdosage

#### **Ingestion**

En cas d'ingestion accidentelle, le traitement se limitera à des mesures d'accompagnement et symptomatiques.

Afin d'éviter l'aspiration du contenu gastrique, ne pas pratiquer de lavage gastrique ou de vomissement provoqué.

## 5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

### 5.1. Propriétés pharmacodynamiques

**Classe pharmacothérapeutique : antifongique à usage topique ? dérivés imidazolés et triazolés, code ATC : D01AC08.**

Le kétoconazole est un antifongique du groupe des imidazolés. Il possède une action antifongique puissante sur:

- les dermatophytes: en particulier *Trichophyton* sp., *Epidermophyton* sp., *Microsporum* sp.
- les levures: en particulier *Candida* sp. et *Malassezia furfur* (*Pityrosporum ovale*)

In vitro et in vivo chez l'animal, le kétoconazole inhibe la synthèse des leucotriènes.

### 5.2. Propriétés pharmacocinétiques

Les concentrations plasmatiques de kétoconazole ne sont pas détectables après administration locale de KETOCONAZOLE VIATRIS 2 %, gel en sachet-dose sur le cuir chevelu.

Des taux plasmatiques faibles mais occasionnellement mesurables (de 11 à 33 ng/ml avec une limite de détection du dosage de 5 ng/ml) ont été observés chez 3 sur 6 patients avec un Pityriasis versicolor après administration locale de kétoconazole sur l'ensemble du corps (dose estimée de 400 mg pour 5 minutes).

### 5.3. Données de sécurité préclinique

Les données non cliniques issues des études conventionnelles y compris d'irritations primaires oculaire ou cutanée, de sensibilisation cutanée et de toxicité cutanée en administration répétée, n'ont pas révélé de risque particulier pour l'Homme.

Le kétoconazole est tératogène chez le rat par voie orale à partir de doses de 80 mg/kg ; cependant par voie cutanée les concentrations plasmatiques de kétoconazole sont 6000 fois inférieures à celles retrouvées par voie orale pour une dose de 40 mg/kg chez le rat.

## 6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

## 6.1. Liste des excipients

Monolauryléthersulfosuccinate disodique, laurylsulfate de sodium, di-hydroxyéthylalkanamide, dioléate de macrogol 120 méthylglucose, chlorure d'hydroxypropyl lauryl diméthyl ammonium, imidurée, érythrosine (E 127), hydroxyde de sodium, chlorure de sodium, eau purifiée.

## 6.2. Incompatibilités

Sans objet.

## 6.3. Durée de conservation

18 mois

## 6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

## 6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur

6 g en sachet-dose (PET/Alu/PE). Boîte de 4 ou 8 sachets-doses.  
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## 6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation

Pas d'exigences particulières.

## 7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

**VIATRIS SANTE**

1 RUE DE TURIN

69007 LYON

## 8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

- 34009 388 602 7 6: 6 g en sachet-dose (PET/Alu/PE). Boîte de 4.
- 34009 388 603 3 7: 6 g en sachet-dose (PET/Alu/PE). Boîte de 8.

## 9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

## 10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

## 11. DOSIMETRIE

Sans objet.

## 12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES

Sans objet.

# CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE

Liste I.